

Titre à finalité Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité (TFP APS)



PUBLIC VISÉ

- ✓ *Toute personne postulant un emploi d'agent de sécurité, ne justifiant pas des équivalences requises par la réglementation pour se voir délivrer la Carte Professionnelle obligatoire.*

PRÉ-REQUIS

- ✓ *Savoir lire, écrire et parler le Français (niveau B1 minimum), et savoir compter (Réalisation d'un test B1 et Mathématique avant l'entrée en formation)*
- ✓ *Etre titulaire d'une autorisation préalable délivrée par le CNAPS*
- ✓ *Pièce d'identité en cours de validité. (Les ressortissants de l'espace européen devront, eux, fournir une copie d'une pièce d'identité avec date et lieu de naissance, ou à défaut un extrait d'acte de naissance.)*
- ✓ *Justificatif de domicile de moins de 3 mois*

DURÉE

- ✓ *175 heures, hors examen – 182 Heures avec examen*

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ✓ *4 minimum et 12 maximum*

CONDITIONS MATÉRIELLES

- ✓ *Installations techniques et pédagogiques du centre de formation agréé*

OBJECTIFS

- ✓ *A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de gérer les événements en temps réel, d'assurer la protection des personnes et des biens conformément aux réglementations applicables à la profession, et d'obtenir le certificat à l'issue de l'examen. Cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent exercer le métier d'agent de prévention et de sécurité en France.*

QUALIFICATIONS

- ✓ *Certificat de Titre à finalité Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité en cas de réussite à l'examen final sous l'autorité d'un jury officiel.*

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ *Powerpoint*
- ✓ *Support de cours remis aux participants*
- ✓ *Matériel secourisme – mannequins – DEA*
- ✓ *Matériel incendie – Bac à feu écologique*
- ✓ *Matériel de secourisme tactique – répliques d'armes – garrot – pansement israélien*
- ✓ *Dojo*

DÉLAIS D'ACCÈS ET DATES DE SESSIONS

- ✓ *En cas d'indisponibilité, veuillez-vous référer au planning de notre site <http://exit-conseil.fr/> afin de connaître nos prochaines sessions de formation.*

CONDITIONS DE VALIDATION

- ✓ *Présence sur l'intégralité de la formation.*
- ✓ *Avoir satisfait aux tests / examens réglementaires de la formation :*
 - *Fiche d'évaluation théorique (QCM) 2 évaluations minimum par UV*
 - *Fiche d'évaluation pratique 1 évaluation par UV tout au long de la formation*
- ✓ *Avoir satisfait aux tests théoriques et pratique finaux :*
 - *3 QCM de 40 questions en ligne*
 - *Evaluation pratique sur un sujet tiré au sort par le jury*
- ✓ *Transmission des informations de réussites à l'ADEF pour création d'un Titre à finalité professionnelle par courrier qui sera remis en main propre au stagiaire.*

CONTENU DU PROGRAMME 175h

- ***Module secourisme 14h :***
 - *Gestion des premiers secours :*
 - *Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours*
- ***Module juridique 22h :***
 - *Environnement juridique de la sécurité privée :*
 - *Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et ses décrets d'application*
 - *Connaître les dispositions utiles du code pénal*
 - *Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées*
 - *Connaître les principes de la République française*
- ***Module gestion des conflits 14h :***
 - *Gestion des risques et des situations conflictuelles :*

- Etre capable d'analyser les comportements conflictuels
- Etre capable de résoudre un conflit
- Etre capable de résoudre une situation conflictuelle

➤ **Module stratégique 7h :**

- Transmission des consignes et informations :
 - Connaitre les outils de transmission
 - Savoir transmettre des consignes
 - Réaliser une remontée d'informations

➤ **Module prévention des risques d'incendie 7h :**

- Connaissance des vecteurs des risques d'incendie :
 - Initiation au risque

➤ **Module modalités d'apprehension au cours de l'exercice du métier 7h :**

- Application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté :
 - Application de l'article 73 du code de procédure pénale
 - Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS

➤ **Module sensibilisation aux risques terroristes 13h :**

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces
- Prévention des risques terroristes
- Réagir face à une attaque terroriste
- Secourir (notions de secourisme tactique)

➤ **Module professionnel 45h :**

- Surveillance et gardiennage :
 - Appliquer les techniques d'information et de communication
 - Savoir transmettre les consignes et informations
 - Préparer la mise en œuvre des consignes de l'APS
 - Savoir contrôler les accès
 - Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité
 - Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes

➤ **Palpation de sécurité et inspection des bagages 7h :**

- Evénementiel :
 - Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages

➤ **Module surveillance par des moyens électroniques de sécurité 7h :**

- Télésurveillance et vidéoprotection :
 - Systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection

➤ **Module gestion des risques 11h :**

- Gestion des risques :
 - Maîtriser la gestion des alarmes
 - Protéger le travailleur isolé
 - Sensibilisation au risque électrique

➤ **Module évènementiel spécifique 7h :**

- Compétences en évènementiel :
 - Maitrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
 - Identifier les acteurs d'un évènement

- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands évènements

➤ **Module gestion des situations conflictuelles dégradées 7h :**

- Gestions des risques de situations conflictuelles dégradées
 - Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes

➤ **Module industriel spécifique 7h :**

- Evaluer les risques professionnels
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques
- Etre capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux

➤ **Examen final**

- Evaluation théorique via treize questionnaires à choix unique
- Evaluation pratique (gestion du PC, mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort)

ACCESSIBILITÉ

Exit Conseil s'engage à respecter les dispositions en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap des ERP de type R – Une entrée est spécialement aménagée à cet effet et notre équipe vous accompagne au mieux lors de votre formation / visite.



TARIFS

Tarif par Stagiaire par conventionnement AKTO : 12€ HT/heure – POEI : 5€ HT/heure

Tarif CPF : 1232€ TTC

Tarif de Groupes : Nous consulter



Taux de réussite TFP APS sur l'année 2025 : 100%

*Suite de parcours et débouchés :
Agent de Prévention et de Sécurité*

*Taux de placement
80% en 2025 (TFP APS)*

Responsable de centre : Jeanne BRIGANT : 06 22 71 60 51

Responsable Pédagogique : Ferdinand GAWU : 06 21 02 00 60